

# Révisions des programmes

Bureautique

Gestion de commerces

Comptabilité et gestion



## État de la situation et de la mobilisation

### 1. Campagne « Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec! »

Cette campagne nationale a vu le jour à l'automne 2016 dans le cadre des consultations ministérielles portant sur l'instauration d'un Conseil des collèges et sur le projet de modifier le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) avec lequel le gouvernement comptait donner plus de « flexibilité » et d'« autonomie » aux collèges sur la formation et la diplomation. Les délégué.es du regroupement cégep de la FNEEQ se sont fortement mobilisés contre ces visées gouvernementales pour que soit maintenu le caractère national des programmes et leur mobilisation a porté ses fruits.

Or, les programmes ont subi depuis et subissent toujours d'importantes attaques qui menacent la cohésion de la carte des programmes et celle du réseau. De plus, les révisions de programmes semblent se faire de façon de plus en plus précipitée puisque le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) s'est doté d'un plan triennal visant à réaliser les révisions de programme dans un délai de 18 mois pour répondre à la demande du Vérificateur général du Québec. En effet, le Vérificateur général s'est plaint de la lenteur des processus de révision, sans cependant prescrire une durée particulière pour leur réalisation. C'est donc le MEES qui choisit, sans égard à la rigueur et à la transparence des processus, d'agir dans la précipitation.

Cette campagne nationale large se déploie donc dans le temps selon différents thèmes qui nous sont « imposés » par l'actualité collégiale :

- 2016 : Choisir entre flexibilité et cohésion [Conseil des collèges et modifications au RREC]
- 2017 : Pas de consensus sans les profs [Rapport Aubé, Lefebvre, Demers]
- 2018 : Non à une révision qui dénature le DEC [révision du programme Sciences de la nature]
- 2019 : [révision du programme Sciences humaines]
- 2019 : L'expertise enseignante au cœur des programmes / Révision ≠ abolition  
[révision des programmes de Bureautique, Comptabilité et gestion, Gestion de commerces]

## 2. Actions réalisées jusqu'au 25 octobre

Dépôt par les syndicats locaux de propositions à la Commission des études (ou à une autre instance) réclamant :

- un moratoire sur la fermeture de ces programmes;
- une étude sérieuse et transparente de la révision de ces programmes qui convoque tous les milieux de travail concernés et le personnel enseignant dans une large mesure;
- la mise sur pied des coordinations nationales de programme et de discipline.

## 3. Réunion du CNPEPT du 25 octobre 2019

Le CNPEPT compte des représentantes et des représentants du MEES, des directions de collège, des commissions scolaires, du marché du travail et des centrales syndicales (CSN, FTQ et CSQ).

Une manifestation s'est tenue à Montréal en marge de la réunion. Il s'agit d'une initiative enseignante du cégep Rosemont appuyée par la FNEEQ et le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM). De plus, la représentante de la CSN au CNPEPT a déposé séance tenante une pétition contre la fermeture des trois programmes comptant près de 5 000 signatures, une initiative enseignante du cégep Montmorency.

Sur nos revendications :

- **Moratoire** : le MEES a répondu que les travaux devaient se poursuivre puisqu'il a le mandat de réaliser les révisions de programmes selon un échéancier de 18 mois. Le seul point positif relatif à l'échéancier est le fait qu'il soit repoussé : l'implantation facultative se ferait dans les collèges au plus tard à compter de l'année scolaire 2022-2023. L'implantation obligatoire, elle, se ferait au cours de l'année scolaire suivante.
- **Études complémentaires** : le MEES a dit être ouvert à consulter plus largement, mais qu'il ne comptait pas refaire l'analyse de la profession. Sur ce point, plusieurs organisations ont appuyé l'importance de consulter plus largement.
- **Comités nationaux de programmes** : le MEES n'a pas montré d'ouverture.

La représentante de la CSN au CNPEPT a été la seule à inscrire sa dissidence par rapport au projet de fermeture des programmes et de leur remplacement par un programme générique Techniques de l'administration.

## 4. Actions à venir

Le regroupement cégep a adopté les 14 et 15 novembre derniers un plan d'action que vous trouverez en annexe de ce document.

## 5. Argumentaire relatif au projet ministériel et aux processus de révision

### Cohérence du réseau

Le MEES annonce la fermeture de trois programmes. Il en ouvrira un nouveau. Le programme générique que le MEES souhaite mettre en place ne comporterait pas de voies de sorties distinctes, mais un certain nombre de compétences au choix que les collèges pourraient choisir d'associer ou non au programme.

- Cela fait réfléchir à la question du DEC national qualifiant défendu par les syndicats de la FNEEQ, c'est-à-dire, notamment, un programme qui est reconnu par le milieu de travail. La « polyvalence » évoquée par le MEES risque de rendre difficile la reconnaissance des compétences et des fonctions de travail correspondant au diplôme : on passe de plus de cinq profils distincts et très différents les uns des autres à un seul programme générique. La FNEEQ s'est prononcée contre les modifications que souhaitait apporter le gouvernement au *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) en 2016 pour permettre aux collèges de modifier ou de substituer des objectifs et standards dans les programmes techniques pour répondre aux besoins du marché du travail. Heureusement, cette modification n'a pas été retenue : or, on ne souhaite pas que cette notion revienne de façon sournoise au moyen de la révision des programmes.
- Les documents envoyés au CNPEPT ouvrent la porte à un glissement dangereux du secteur régulier vers celui de la formation continue : le MEES envisage de fermer le programme Gestion de commerces au régulier, mais invite les collèges à réaliser une analyse des besoins de formation continue dans ce domaine. Cela constitue un transfert inquiétant du secteur régulier vers celui de la formation continue qui aurait entre autres pour effet d'empêcher les diplômé.es du secondaire de s'inscrire au programme dès l'obtention de leur DES. De plus, il n'est pas certain que le programme transféré à la formation continue serait un DEC : dans le cas où il deviendrait une AEC, la formation générale serait évacuée. Il s'agirait d'un nivellement par le bas, sans compter l'impact important en termes de conditions de travail compte tenu de la disparité du traitement d'un secteur à l'autre.
- Parallèlement à cela, la MEES a transféré au secondaire des compétences des programmes visés au collégial. Il s'agit encore une fois d'un glissement dangereux vers la *secondarisation* de l'enseignement. Les personnes détentrices d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) n'ont pas le même niveau de formation ni les mêmes perspectives salariales ou d'avancement professionnel que les personnes détentrices d'un DEC.

### Cégeps en région et collèges de petite taille

L'effet du projet ministériel serait particulièrement important pour les régions éloignées des grands centres urbains ou les cégeps de petite taille, dont l'offre sera réduite à un unique programme visant la polyvalence à un point tel qu'il risque de rater la cible. Le terme de « polyvalence » a été martelé tout au long du processus par le ministère de l'Enseignement et de l'Éducation supérieure (MEES).

## Processus de révision

---

Le processus de révision de programme est bâclé; il manque de transparence et de rigueur.

- Seul un petit nombre d'enseignantes et d'enseignants sont inclus dans le processus de révision, mais ils sont contraints à la confidentialité, ce qui rend le processus d'autant plus opaque. Il leur est, par exemple, impossible de consulter plus largement en cours de processus, ou de faire connaître publiquement des réserves ou des divergences qu'ils pourraient avoir par rapport au projet final.
- L'analyse de profession conduite par le MEES, qui sert à valider les compétences enseignées et celles recherchées en emploi et dont le rapport est rendu public sur le site Internet de la BANQ, semble avoir sciemment omis d'inclure des entreprises de comptabilité et des gestionnaires de commerces ainsi que des entreprises publicitaires, alors que du personnel du MEES a fait partie de l'échantillonnage. Il ferme donc des programmes sans avoir consulté les milieux qui embauchent les finissantes et finissants de ces programmes. Voici le lien pour consulter l'analyse de profession :

<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3747482?docref=wc49pWbmLvrEKvIo7Qt1aQ&docsearchtext=technicienne%20et%20technicien%20en%20administration>

## Emploi

---

- Développement professionnel : on l'a dit, les diplômé.es du secondaire n'ont pas les mêmes perspectives salariales ou d'avancement professionnel que celles et ceux du collégial.
- Accessibilité aux études supérieures : d'une part, on transfère vers le secondaire les perspectives de formation, ou, d'autre part, on force les diplômé.es des collèges à poursuivre des formations universitaires pour avoir les mêmes perspectives que celles offertes par les trois DEC actuels. Or, les cégeps sont des établissements publics qui rendent accessibles les études supérieures aux étudiantes et aux étudiants, tous profils socioéconomiques et toutes régions confondus.
- Perspectives d'emploi : les diplômé.es de ces trois programmes n'ont aucune difficulté à trouver un emploi dans leur domaine d'études. Par exemple, la profession de secrétaire de direction, à laquelle le programme de bureautique donne accès, occupait en 2018 la troisième position des professions les plus prometteuses selon un blogue hébergé par le site lecegep.com, qui relève de la Fédération des cégeps :  
<https://www.lecegep.com/fr/blogue/votre-avenir/le-top-3-des-professions-les-plus-prometteuses-au-collegial>.
- Discipline et emploi à majorité féminine : ce sont en grande majorité des femmes qui étudient en Bureautique et qui y enseignent. À titre d'exemple, en 2017-2018, 81 % des postes et charges en Bureautique étaient occupés par des femmes. De plus, une fois ce programme fermé, les étudiantes seront confinées au diplôme d'études professionnelles du secondaire, qui les limitera tant sur le plan de l'avancement professionnel que sur celui du salaire. Encore une fois, il faut rappeler que les études universitaires ne sont pas accessibles à toutes et tous sur le plan financier, contrairement aux études collégiales.
- Impact sur le personnel enseignant : il existe une possibilité de pertes d'emploi pour des enseignantes et des enseignants des programmes touchés. Cependant, nous sommes pour l'instant en mode action et mobilisation du côté syndical, pas en mode fermeture de programme.

# Révisions de programmes

## L'expertise enseignante au cœur des programmes



## Plan d'action

Adopté par le regroupement les 14 et 15 novembre 2019

### Contexte

Au cours des dernières années, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a mené des révisions de programmes dont les processus et les résultats ont soulevé — et soulèvent encore — une grande insatisfaction chez les enseignantes et les enseignants.

Les délégué-es du regroupement cégep se mobilisent :

- Pour améliorer les processus de révision de programme par la mise en place de coordinations nationales de programmes et de disciplines qui mettraient largement à contribution l'incontournable expertise disciplinaire et pédagogique du personnel enseignant.
- Pour revendiquer des éléments spécifiques relatifs à des programmes visés par une révision.

Les délégué-es du regroupement cégep de la FNEEQ souhaitent préserver la cohérence des programmes et des diplômes ainsi que leur caractère national. À l'heure actuelle, l'annonce de la fermeture des programmes Gestion de commerces, Comptabilité et gestion ainsi que Bureautique mobilise l'attention du regroupement cégep.

### Objectifs

- ✓ Amener le gouvernement à mettre en place des coordinations nationales de programme et à adopter des processus de révision transparents qui mettent largement les enseignantes et les enseignants à contribution.
- ✓ Forcer le gouvernement à revenir sur des décisions relatives à des programmes prises sur des bases peu rigoureuses, dont les programmes de Gestion de commerces, Comptabilité et gestion ainsi que Bureautique.
- ✓ Faire connaître nos revendications.



## Plan d'action : 1<sup>re</sup> phase

### Gestion de commerces, Comptabilité et gestion, Bureautique

---

#### Octobre 2019

- Démarches auprès de différentes instances collégiales pour demander :
  - Un moratoire sur la fermeture de ces programmes;
  - Une étude sérieuse et transparente de la révision de ces programmes qui convoque tous les milieux de travail concernés et le personnel enseignant dans une large mesure;
  - La mise sur pied des coordinations nationales de programme et de discipline.

#### À compter de novembre 2019

- Action auprès des directions des collèges pour rappeler les résolutions prises par la Commission des études (CÉ), ou par une autre instance, et leur pertinence par rapport aux dernières annonces du CNPEPT.
- Présentation de la résolution de la CÉ pour adoption au conseil d'administration.
- Port de l'autocollant ou du macaron dénonçant les révisions de programme bâclées.
- Pose d'affiches : *Un DEC c'est un DEC partout au Québec! L'expertise enseignante au cœur des programmes.*

#### Décembre 2019

- Manifestation en marge du CNPEPT du 12 décembre avec la bannière de la campagne en simultané à Québec et à Montréal.
- Envoi d'un courriel type à la personne responsable des programmes collégiaux au MEES.

#### Mars 2020

- Organisation d'une journée d'orientation pour le programme de Bureautique sous la forme d'un comité national de programme.

#### En continu

- Travail en collaboration avec le regroupement privé dont des syndicats sont touchés par les changements.